



## Transports collectifs dans les MRC du Bas-Saint-Laurent: l'électricité et le biogaz comme alternatives au pétrole

### Résumé du projet

---

#### *Problématique :*

Au BSL près de 500 millions de litres de produits pétroliers sont consommés annuellement dont 82 % pour le transport. Les transports routiers consomment à eux seuls 72 % du total du BSL, et le transport des personnes la majorité de cette quantité. Afin de diminuer cet apport, toutes les MRC du BSL participent à l'élaboration de nouveaux plans de transport intra et inter MRC. C'est donc le bon moment pour réaliser un virage. Cependant, ces plans ne couvrent pas en détail l'aspect du choix des véhicules, c'est-à-dire qu'ils ne comparent pas les différents carburants ou sources d'énergies pouvant servir à propulser ces services de transport collectifs. Autrement dit, les élus ne seront pas outillés adéquatement afin d'évaluer, dès la phase de planification des futurs transports collectifs, la possibilité d'opter pour des énergies renouvelables.

#### *Objectif :*

Dans ce contexte, le projet a comme objectif de documenter les avantages économiques, environnementaux et sociaux de l'utilisation de formes d'énergie renouvelables disponibles régionalement, l'électricité et le biogaz, comparativement au pétrole, comme moyen alternatif de propulser le transport collectif au BSL. Cette information ainsi qu'une offre de support permettra aux décideurs de prendre des décisions éclairées en ce qui concerne le transport collectif en considérant dès la phase de planification la conversion vers l'électricité ou le biogaz.

#### *Changements anticipés :*

En menant la réflexion sur les énergies à faible émission de carbone que pourraient consommer les véhicules lors de la réalisation de leur plan de transport, les MRC pourront mieux mesurer les bénéfices économiques et environnementaux qu'ils pourraient tirer de l'achat de véhicules électriques et au biogaz et être prêt pour de tels appels d'offres.



**Durée du projet :** Octobre 2016 à septembre 2017

### **À propos du CREBSL**

Fondé en 1977, le Conseil régional de l'environnement du Bas Saint Laurent (CREBSL) est un organisme sans but lucratif, voué à la concertation en matière de protection de l'environnement et de développement durable. Il œuvre dans les huit MRC du Bas Saint Laurent sur les thèmes de l'énergie, le réchauffement climatique, la biodiversité, les aires protégées et les forêts. À titre d'organisme-conseil, le CREBSL avise tout intervenant concerné par l'environnement et il soutient les principes du développement durable auprès de la communauté et des instances décisionnelles. Le CREBSL a à son actif plusieurs projets visant les changements de comportements, la réduction de GES et les changements climatiques, notamment la démarche régionale Par notre PROPRES Énergie (élaboration d'une stratégie régionale de réduction de la consommation de pétrole) et Communautés Actives pour le Climat, un d'accompagnement des petites municipalités dans la réduction de GES dans le cadre du programme Action-Climat.

### **Partenaires**



### **Contact**

Patrick Morin | Biologiste Ph. D. | Agent de développement  
88, rue Saint-Germain Ouest, bureau 104 | Rimouski (Québec) G5L 4B5  
Tél. : 418-721-5711 | [crebsl\\_pm@globetrotter.net](mailto:crebsl_pm@globetrotter.net) | [www.crebsl.com](http://www.crebsl.com)